

Communiqué

11.04.2017

Traçabilité ADN pour la viande suisse

La filière viande envisage d'introduire au printemps 2018 un système de traçabilité ADN national et indépendant visant à apporter la preuve de l'origine de la viande suisse. Lors de sa séance du 7 avril, le Conseil d'administration de l'interprofession Proviande a adopté les principes correspondants. La décision de réalisation définitive est attendue pour la fin juin 2017.

La viande suisse est appréciée, et elle jouit d'une grande confiance auprès des consommatrices et consommateurs. Préserver cette confiance et l'accroître fait partie des tâches centrales de l'ensemble de la chaîne de création de plus-value Viande.

Un groupe de travail dirigé par Proviande et composé de représentants de l'ensemble de la filière viande a élaboré ces derniers mois les bases pour l'introduction nationale d'un système visant à assurer la traçabilité de la viande suisse au moyen de l'ADN. Ce nouveau système a pour objectif de permettre à l'avenir d'apporter à tout moment la preuve que la viande et les produits carnés déclarés d'origine Suisse sont réellement issus d'animaux qui ont été détenus et abattus en Suisse. Le Conseil d'administration de Proviande a approuvé les principes correspondants lors de sa séance du 7 avril.

Dans un premier temps, le système doit être introduit pour la viande de bœuf et de veau. Pour prouver l'origine par l'ADN, un échantillon de référence doit être prélevé sur chaque animal dans l'abattoir puis être analysé dans un laboratoire suisse. Le partenaire technologique dans ce projet est la société IdentiGEN Ltd. de Dublin (Irlande). Grâce aux preuves d'origine claires, le nouveau système de contrôle augmentera encore la transparence et la sécurité au niveau de la déclaration de la viande suisse à l'avenir, et renforcera ainsi la confiance des consommatrices et consommateurs. Entièrement selon la devise «Là où il y a écrit 'viande suisse', il y a bien de la viande suisse».

Interlocuteurs:

Directeur de Proviande:

Heinrich Bucher

Téléphone: 031 309 41 16, portable: 079 679 51 55

E-mail: heinrich.bucher@proviande.ch

Responsable du projet Traçabilité ADN:

Werner Siegenthaler

Téléphone: 031 309 41 37

E-mail: werner.siegenthaler@proviande.ch